Réhabilitation de la piste de carriers de la Rivière Saint Etienne pour le franchissement des espèces de poissons et de macro crustacés diadromes.

Année(s) : 2010/2011
Maître d'ouvrage : LAFARGE S.A. Granulats-Béton
Mandataire : OCEA
Type de marché : Etude et Suivi de travaux
Thématique : Etude et restauration de la continuité écologique

Résumé :

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2011-606/SG/DRCTCV, la société LAFARGE entretient une piste dans le lit de la rivière Saint-Etienne (piste RSE). Cette piste doit permettre la libre circulation des espèces de poissons et de macro crustacés diadromes.

Dès 2010 le groupement OCEA / ECOGEA* a été mandaté par LAFARGE pour définir des dispositifs de franchissement des bras en eau permettant une libre circulation des espèces de poissons et de macro crustacés à la montaison.

Plusieurs solutions techniques ont été proposées, adaptées aux conditions de franchissement des espèces et à partir de fournitures disponibles localement (buses ou dalots).

En 2011, OCEA a apporté son appui à LAFARGE pour le dimensionnement des dispositifs à mettre en place et lors du chantier de réhabilitation de la piste RSE.

OCEA poursuit sa mission de contrôle et d'assistance à la société LAFARGE dans le cadre d'un contrôle régulier du fonctionnement des dispositifs.

Mots clés : Piste de carriers, passages busés, dalots, restauration de la continuité biologique, espèces diadromes, Réunion.

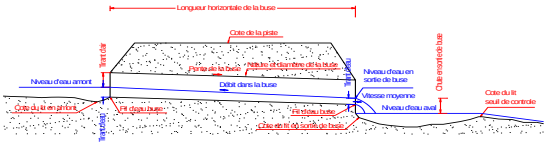

Plan en coupe d'un passage busé

Travaux d'aménagement des passages busés

Passage busé en eau

OCEA Organisme Consultant en Environnement Aquatique

BP 22 – Centre Régional d'Application Aquacole – 97 427 Etang Salé
GSM : 0692 30 54 12 / mail : contact@ocea.re / site : www.ocea.re

*ECOGEA : 10 avenue de Toulouse, 31860 Pins-Justaret, ecogea@wanadoo.fr